

NOTE EXPLICATIVE

Mise à disposition gratuite d'un terrain pour cause d'utilité publique – Installation d'une cabine électrique par ORES – Rue Sénéchal à Bernissart

Dans le cadre de la construction de 14 habitations, Rue Sénéchal à Bernissart, ORES a souhaité qu'une nouvelle cabine électrique puisse être implantée afin d'améliorer l'alimentation électrique de l'ensemble du quartier.

Un accord a été trouvé entre la Commune de Bernissart et la S.A. Seidys.

La cabine sera implantée sur le domaine public communal pour cause d'utilité publique et les frais liés à cette implantation seront pris en charge par la S.A. Seidys.

À la demande d'ORES, il convient d'officialiser formellement la mise à disposition gratuite pour cause d'utilité publique de la superficie nécessaire ($\pm 36\text{m}^2$) à l'installation de ladite cabine.